



performante et durable







La chaleur solaire, une solution décarbonée rentable et fiable pour l'Occitanie

Webinaire du 4 mai 2021

www.solaire-collectif.fr



SOMMAIRE



- 1- La chaleur solaire collective et SOCOL
- 2- L'accompagnement des projets par l'ADEME
- 3- Retours d'expérience





La chaleur solaire collective et SOCOL



La chaleur solaire collective en 2021

La boîte à outils SOCOL

Edwige Porcheyre - ENERPLAN





ENERPLAN



- Créé en 1983
 - Représentatif de la filière solaire en France
 - Des membres sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur (TPE, PME, PMI, grands groupes, institutionnels...)
- Deux missions principales
 Représenter les professionnels et défendre leurs intérêts
 - Animer, structurer et développer la filière solaire française
- Chaleur et électricité
 - PV : bâtiment et énergie
 - ST: individuel et collectif (animation de l'initiative SOCOL)





SOCOL



- SOCOL pour « solaire collectif » : depuis 12 ans !
 Initiative ENERPLAN engagée en 2009

 - Avec le soutien initial de l'ADEME, et de GRDF depuis 2013
- Les acteurs de la filière mobilisés
 Près de 3000 membres

 - Experts du ST collectif et maîtres d'ouvrage
- Développer la chaleur solaire collective
 Diffuser les bonnes pratiques

 - Donner les clefs pour réussir son projet en solaire thermique collectif





Les tâches des groupes de travail SOCOL

1

- Elaboration d'outils techniques
 - Sur toute la chaîne de valeur de la filière
 - Collaboration avec les organismes de qualification et de formation
- Outils de communication
 - Le site Internet
 - La diffusion d'information
- Actions régionales
 - DR ADEME, Régions, DREAL...
 - Relais régionaux (Atlansun, CD2E...)
 - Réponses aux demandes locales





Les webinaires SOCOL : en replay



- La valorisation du solaire thermique sur le maintien en température du bouclage ECS
- La mise en service dynamique SOCOL
- Le suivi des installations de chaleur solaire collective
- Préparer le monde d'après avec la chaleur solaire collective au service du climat
- Optimiser les installations existantes avec le dispositif de réhabilitation de l'ADEME
- Mieux connaitre la technologie et la performance des systèmes hybrides PVT
- La chaleur solaire collective : atouts et enjeux pour les exploitants (avec FEDENE)
- Le solaire thermique pour réussir rapidement sa transition énergétique (avec FNCCR)
- Les spécificités du stockage de la chaleur solaire en eau technique
- Dimensionnements spécifiques du solaire thermique : chauffage, froid, réseaux de chaleur





Retrouvez les infos sur le site SOCOL









La chaleur solaire collective en 2021







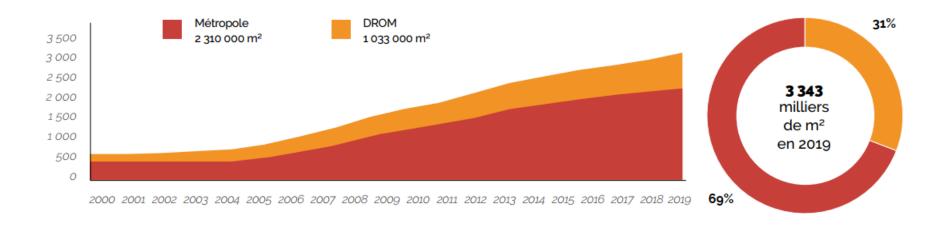
Le parc installé



3,3 Mm² soit 2,3 GW pour une production de 1,5 TWh par an

Évolution de la surface annuelle installée en milliers de m²

Source: SDES, d'après Observ'ER et UNICLIMA



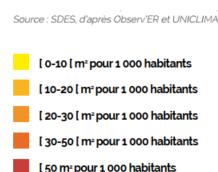




Répartition régionale du parc



Répartition régionale de la surface totale installée de panneaux solaires thermiques pour 1000 habitants et de la surface totale installée au 31/12/19 en métropole





- ✓ Occitanie 67 m² pour 1000 habitants
- ✓ 393 000 m²





Le marché – chiffres 2020



Evaluation du marché françaisSource : Uniclima

	2020	2019	2020/2019	
Chauffe-eau solaires individuels (nombre CESI)	4250	4500	-6%	
Systèmes solaires combinés (nombre SSC)	250	370	-32%	
Surface capteurs eau chaude solaire collective (m²)	17 000	23900	-29%	
Surface totale capteurs (m²)	34 000	42500	-20%	

→ Total (m²) 300 000 ----Collectif (m²) 250 000 Individuel (m²) 200 000 150 000 100 000 34 000[-20%] 50 000 17 000 [-29%] 17 000 [-9%]

=> relancer les projets par la confiance!

350 000

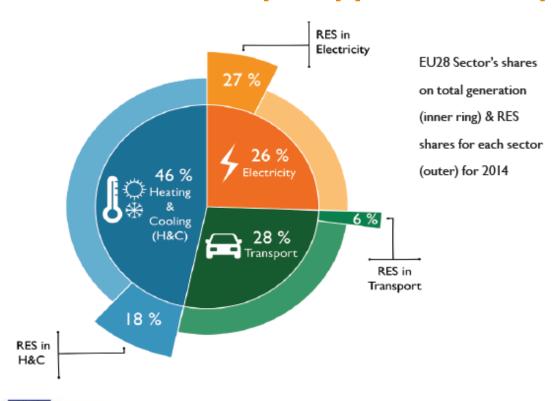




Chaleur = 50% des besoins énergétiques



Le solaire thermique apporte une réponse optimum



- L'énergie restituée est élevée partout en France
 - √ 550 à 670 kWh an/m² capteur solaire thermique de Marseille à Paris
- Le stockage est inclus : autoconsommation par essence
 - ✓ Calories restituées = disponibles stockables, prêtes à être distribuées





La chaleur solaire : une énergie « vert-ueuse »



- Le capteur thermique est mature, fiable et durable
 - ✓ conçu depuis plus de 40 ans en France et en Europe
 - ✓ restitue 70 à 80% du rayonnement solaire
 - ✓ durée de vie > 30 ans
 - √ déclarations environnementales d'impact (PEP) : CESI, capteur, ballon
- Le capteur thermique a une faible empreinte carbone
 - ✓ énergie grise pour le produire = 3 à 6 mois de sa production
 - ✓ recyclage total : caisson aluminium, vitre, isolant, plaque de cuivre /aluminium, tuyaux cuivre

Le solaire : la seule énergie renouvelable du bâtiment qui possède les outils pour prévoir, contrôler et afficher en temps réel son bilan énergétique.





Une solution adaptée à chaque application



- Technologies adaptées :
 - ✓ Habitat individuel et collectif
 - ✓ (CESI, SSC, CESC)
 - Médico-social (Eau Technique)
 - ✓ Tourisme, variations de puisage (autovidangeable)

- Solutions économiques et juridiques adaptées
 - ✓ Revente du kWh
 - ✓ Tiers investisseur
 - Leasing
 - ✓ Contrat de Performance Energétique



⇒ capteurs et schémas spécifiques

- ✓ Industrie
- Réseaux de chaleur



Les professionnels engagés



Une filière expérimentée et structurée

- dans l'individuel et le collectif : qualifications RGE (BE, installateurs), formations (installateurs, BE, exploitants)
- Concrétisé par une forte amélioration de la qualité des installations
- dans le collectif : accompagnement SOCOL des projets en collectif pour la vie de l'ouvrage
- responsabilité des acteurs dans la période de mise en service dynamique



















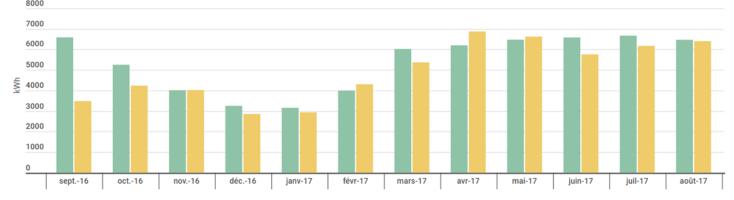
Retour d'expérience : Logement



Résidence La Palisse à Bayonne (64)

- √ 127 logements
- √ 105 m² de capteurs
- ✓ 2 x 2500 l stockage solaire
- Système autovidangeable
- Réchauffage du bouclage ECS
- ✓ Couvre 57% des besoins
- Les performances solaires réelles dépassent de 10% les prévisions théoriques









Retour d'expérience : EHPAD



Résidence La Llevantina à Alénya (66)

- √ 77 lits
- ✓ 28 m² de capteurs
- √ 1 500 I stockage solaire
- Système en eau technique
- ✓ Couvre 54% des besoins









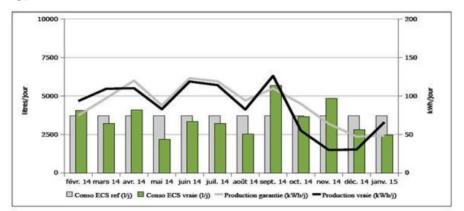


Retour d'expérience : Industrie



Eau chaude pour process viticole - Usine de Bourdouil à Rivesaltes (66)

- √ 74 m² de capteurs
- ✓ 2 x 3000 l stockage solaire
- √ 965 m3 de consommation d'eau chaude annuelle
- Système autovidangeable
- Couvre 60% des besoins
- ✓ Productivité 604 kWh/m².an





© Tecsol





Source: Tecsol

Retour d'expérience : piscines



Piscine municipale de Gémenos (13)

- √ 120 m² de capteurs
- ✓ 9 000 I stockage
- √ 1 100 m3 par an de besoins
- ✓ Couvre 74% des besoins



TÉMOIGNAGE VIDÉO!









Retour d'expérience : élevage



Elevage de veaux Sachet à Essé (35)

- √ 93 m² de capteurs
- ✓ 2 500 l stockage
- √ 1 100 m3 par an de besoins
- ✓ Couvre 56 % des besoins



TÉMOIGNAGE VIDÉO!









Retour d'expérience : services



Station de lavage LYS Services à Merville (59)

- ✓ 1 270 m² de capteurs
- ✓ 40 000 I stockage
- ✓ 20 000 m3 par an de besoins
- ✓ Couvre 20 % des besoins







Retour d'expérience : collectivités



Ville de Montmélian (73)

- ✓ Des installations qui fonctionnent depuis 37 ans
- ✓ Piscine et gymnase municipaux, logements sociaux, EHPAD
- ✓ Une ECS « quasi gratuite aujourd'hui » sur certains sites
- Stabilise le prix de l'énergie



TÉMOIGNAGE VIDÉO!









Mieux connaître les outils SOCOL





SOCOL

Chaleur solaire collective

Technologies

Opérations de référence

Médiathèque

Outils

Recherche

LES ÉTAPES D'UN PROJET









ACTUALITÉS

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS AUX ETATS GÉNÉRAUX DE LA CHALEUR SOLAIR...

Enerplan organise avec le soutien de ses partenaires, la 7e édition des Etats Gé...

AGENDA

JOURNÉE SOLAIRE THERMIQU...

EVENEMENT ANNULE EN RAISON DE LA SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DUE AU COVID-19 RESERVEZ VOTRE AGENDA: le 17 mars 2020 E...

Plus d'infos »





Réussir son projet de chaleur solaire



Boîte à outils pour le projet et toute la vie de l'ouvrage













Suivi & maintenance

Accès libre et gratuit : www.solaire-collectif.fr





1. Initier son projet



S'informer

• Pré-programmation :

- Logiciel OUTISOL: pour faire une 1ère évaluation économique du projet
- Guide pour le solaire thermique collectif en copropriété
- Guide d'intégration architecturale des capteurs
- Comprendre les différentes technologies...

• **Programmation**:

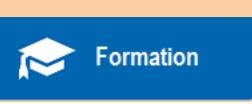
- Prévoir la mise en service dynamique et le suivi adapté dès le départ
- Guide du commissionnement SOCOL : fiche pédagogique + 4 livrets techniques







2. s'entourer d'une équipe qualifiée





SOCOL

Chaleur solaire collective

Technologies

Opérations de référence

Médiathèque

Outils

Recherche

Formation et qualification

- Informations sur les formations et qualifications
- Calendriers des formations

QUALIFICATIONS EN SOLAIRE THERMIQUE COLLECTIF, PORTE D'ENTRÉE DU FONDS CHALEUR

Le Fonds Chaleur ouvre droit à des subventions pour des installations solaires collectives mises en œuvre par des entreprises qualifiées. Les subventions sont valables pour des installations dans l'existant comme dans le neuf de plus de 25m² (dans le neuf, l'opération doit présenter un coefficient en énergie primaire exemplaire : Cep -15%).

Les exigences sont différentes en fonction de la taille :

- Pour les installations entre 25 et 50 m²: Ingénierie des installations solaire thermique collective (RGE 20.14 ou équivalent) OU, depuis 2018, installateurs qualifiés (Qualisol Collectif OU Qualibat 5131 /5132 avec formation Qualisol Collectif), accompagnés de fabricants qui peuvent internaliser la note de dimensionnement conformément au cahier des charges ADEME, et en respectant le protocole de Mise en Service Dynamique.
- Pour les installations supérieures à 50 m²: Ingénierie des installations solaire thermique collective (RGE 20.14 ou équivalent).

En ce qui concerne le dispositif expérimental d'opérations de réhabilitation mis en œuvre par l'ADEME (Bretagne, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Pays de Loire, Auvergne Rhône Alpes), les missions de réhabilitation sont couvertes par 3 étapes (Audit, Travaux, Contrat d'exploitation) dans lesquelles l'installateur et l'exploitant qualifiés ont leur place.

Les centres de formation suivants bénéficient actuellement d'agréments actifs pour les formations en QualiSol Collectif et SOCOL Exploitants : le COSTIC, le CRER et L'INES Plateforme Formation et Evaluation.









3. Concevoir l'installation





Bien dimensionner

- Ratios de dimensionnement pour le solaire thermique
- Schémathèque SOCOL : schémas hydrauliques de référence
- Logiciel de dimensionnement SOLO 2018
- Logiciel de dimensionnement SCHEFF (CESCI)
- Le dimensionnement du vase d'expansion
- Le bouclage ECS et les installations solaire thermique collectif
- Les installations en Eau Technique
- L'eau chaude solaire pour les piscines collectives





Bien dimensionner















Ratios SOCOL – mise à jour 2021





professionnels

2. Ratios de dimensionnement conseillés

Ces ratios constituent une valeur prudente pour un dimensionnement correct.

Logement:

30 litres par personne et par jour à 60°

Donnée équivalente à 54 litres par personne et par jour à 40°C pour une température d'eau froide à 15°C.

Variations saisonnières :

Période	Janv Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov Déc.
Coefficient multiplicateur	1,1	0,85	0,75	0,75	0,9	1,05	1,1

(valeurs de variations moyennes, à affiner suivant le type de logement)



a. Ratios de dimensionnement avec alimentation du bouclage

Lorsque l'installation de chaleur solaire est prévue pour répondre non seulement aux besoins d'eau chaude sanitaire « au robinet », mais également du maintien en température de la boucle d'eau chaude sanitaire, il est préconisé de majorer ces ratios de dimensionnement en fonction des pertes dues au bouclage.

Le rapport entre les pertes de bouclage et les besoins d'ECS varie généralement entre 0.6 et 1.5, et les pertes du circuit de bouclage sont souvent sous-évaluées en phase d'étude (c'est un circuit avec de multiples raccordements, et donc des risques significatifs de ponts thermiques).

Dans le cadre d'opérations existantes, il peut être suggéré d'évaluer ces pertes de bouclage, par la mesure des températures aller et retour, ainsi que du débit.

Par mesure «garde-fous», il peut être suggéré de retenir les ratios suivants :

- Qdis=0.6 QECS pour les immeubles neufs.
- Qdis= 1 QECS pour les immeubles anciens.

Dimensionnement de la surface de capteur solaire

Au regard du dimensionnement classique des installations solaires thermiques collectives sans prise en compte du bouclage sanitaire, la surface complémentaire de capteurs solaires peut être évaluée à :

- 10% pour Qdis=0.6QECS
- · 30% pour Qdis=QECS

Cette augmentation de la surface de capteurs doit être accompagnée de l'augmentation du dimensionnement du circuit primaire (débit, échangeur de chaleur).

Dimensionnement du volume de stockage

Par rapport au dimensionnement classique des installations solaires thermiques collectives sans prise en compte du bouclage sanitaire, le volume de stockage peut être maintenu identique

Pour plus de détails, veuillez vous référer au guide SOCOL <u>consacré au bouclage sanitaire</u>.

b. Spécificités : eau technique, piscines collectives

Veuillez consulter les deux livrets SOCOL qui ont été spécifiquement élaborés pour aider à la conception des installations de chaleur collective en <u>eau technique</u> et pour les <u>piscines collectives</u>.

2. L'un des 3 ratios du tableau suivant selon la zone géographique de l'installation solaire.

Situation géographique	Rapport V _{minmensuel} / S _{estimée}
1/3 nord de la France	40 - 45 l/m²
1/3 centre de la France	50 - 75 l/m²
1/3 sud de la France	70 - 100 l/m²

4. Ratios pour le prédimensionnement des installations de production d'eau chaude sanitaire solaire

Les ratios suivants permettent de pré-dimensionner le volume de stockage et la surface de capteurs solaires thermiques pour une inclinaison de 45° et une orientation de 0° sud. Pour cela, il est nécessaire de sélectionner :

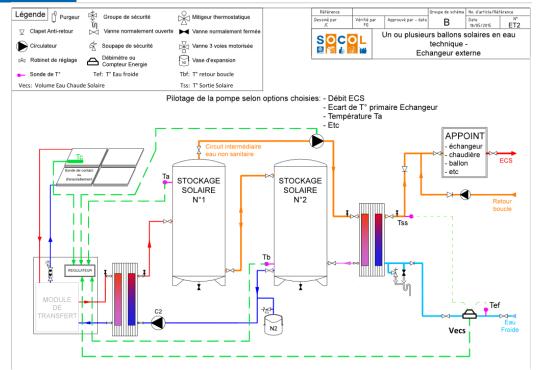


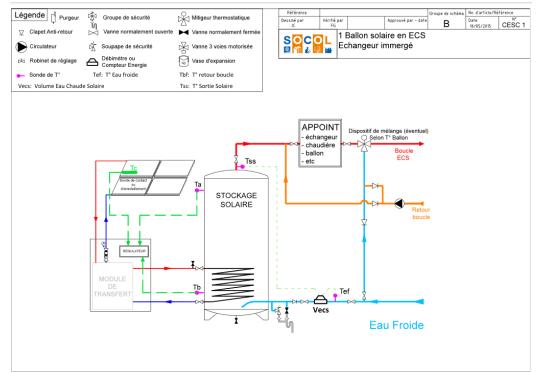


Schémas SOCOL













4. Réaliser l'installation



Rassembler l'équipe de mise en œuvre







- Fabricants, bureau d'étude, installateur : engagés pour une mise en service dynamique à valeur technique et juridique
- Installation mise en service uniquement quand les utilisateurs ont démarré le puisage minimum
- Mise en route du suivi et documentation technique sur plusieurs mois
- Implication de l'exploitant pour une bonne prise en main





Une procédures nouvelle nécessaire



Un maillon qui manquait souvent dans la chaîne du projet!



- Manque de documentation à la réception
- Mise en service trop précoce de l'installation
- « Oubli » ou erreur de suivi

Nécessité de mettre en place une étape supplémentaire : la MeSDyn





Introduire une clause dans les marchés de travaux



Charte-de-mise-en-service-dynamique¶

¶

Clause-type-à-introduire-dans-les-marchés-de-travaux°desintervenants¶

La prise d'effet du présent contrat est conditionné par la ratification par le prestataire/locateurs d'ouvrage à la charte d'engagement de mise en service dynamique ci annexée (annexe n°...) laquelle a pour objet de régir les relations entre le maître d'ouvrage et les différents intervenants à l'opération de réalisation et de suivi d'une installation solaire thermique pour la production d'eau chaude sanitaire en définisant les obligations et engagements de chaque partie, parties qui se sont engagées en ratifiant la présente charte à procéder à une mise en service dynamique de l'installation.¶

¶ Cette dernière-a-d'ores-et-déjà-été-transmise-au-prestataire/locateur-d'ouvrage-qui-lereconnait.¶

En l'absence de ratification de cette dernière, le présent contrat sera déclaré nul et de nul-effet ¶

n Si-la-ratification-n'est-pas-réalisée, ·le-prestataire/locateur-d'ouvrage-sera-redevabled'une indemnisation de 1% du-montant-TTC-du-présent marché de travaux au bénéficedu-maître-d'ouvrage.¶

En cas de dénonciation de la charte avant le terme des garanties mises en place par cette dernière, le prestataire/locateur d'ouvrage sera redevable envers le maitre d'ouvrage d'une indemnisation correspondant au coût de l'intervention d'une entreprise pour pallier la carence du présent prestatair e/locateur d'ouvrage. %¶

Téléchargement gratuit

https://www.solairecollectif.fr/actusocol/576/outils-socolmise-en-servicedynamique-installationsolaire-thermiquecollectif-projet.htm

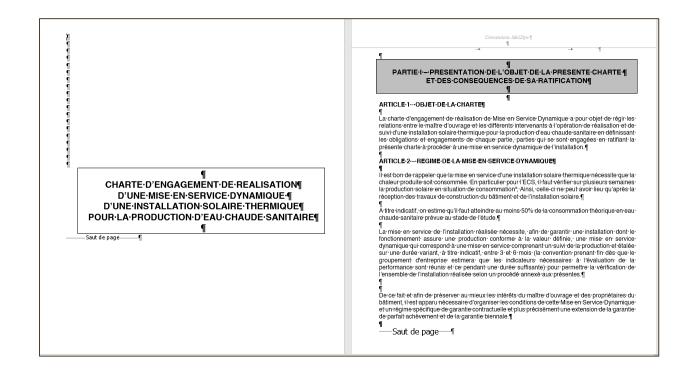




Faire signer la charte d'engagement



Téléchargement gratuit







5. Effectuer la Mise en service Dynamique



Réalisé A vérifier



Vérification du matériel (étape statique) étape « statique » consiste à vérifier que les équipements posés son			
étape « statique » consiste à vérifier que les équipements posés son			
cution validé par visa et peuvent être mis en marche. Il est recommand re connaissance de ces points de contrôle avant la réalisation de l'installation	é aux		
Conformité des travaux d'installation			
	С	NC	Sans Objet
 Critères généraux de choix des matériaux respectés (température, pression, compatibilité avec le liquide caloporteur) 			
nstallation des capteurs solaires			
Présence d'un dispositif adapté pour la traversée de toiture			
 Préconisations de la notice de montage et raccordement et/ou l'avis technique du procédé respectés 	0	0	
 Partie de la toiture terrasse, où sont installés les capteurs, considérée comme terrasse technique (zone technique) 	0		
5. Ensemble support-capteur conforme aux règles NV 65 et N84			
Distance entre rangées de capteurs suffisante			
Dispositif d'équilibrage (mesure et réglage du débit)			
 Dispositif sur le départ général, à proximité du champ de capteurs 			
Dispositif en aval de chaque batterie de capteurs			
Dispositif au secondaire de l'échangeur solaire			
/annes d'isolement			
Si les batteries de capteurs sont équipées de vannes d'isolement	10		
alors celles-ci sont verrouillables		L	
Système de purge et de dégazage 11. Dispositif de purge mis en œuvre sur chaque batterie de capteurs	_		
Dispositi de purge mis en œuvie sur chaque batterie de capieurs ou jeu de vannes en place en local technique pour purge et dégazage par circulation extérieure	0	0	0
Les conduites sont équipées de dégazeur (ou séparateur d'air)	10		
Canalisations		_	_
Mise à la terre des conduites (conformément à la NF C 15-100)	Тп		
Protection contre le gel		_	
Arrivée d'eau froide sur le circuit solaire proscrite	Тп	Т	
 Présence d'un dispositif de remplissage et de vidange (au point bas) 	0	0	0
e système d'expansion			
, ,	Тп	П	
Capacité du système d'expansion suffisante, calcul fourni			

4) Documentation

	Realise		A verifier			
En local technique	Oui	Non	Oui	Non	С	NC
Local chaufferie						
Présence et conformité du plan/schéma de principe de						
l'installation en format A2 fixé et plastifié avec repérage et					_	
références de tous les matériels et repérage de vannes					Ш	$ \Box $
avec leur position normale NO ou NF						
Repérage des composants conforme aux indications du					Г	
plan					╙	Ш
Emplacement doigts de gant et sondes indiqué sur le plan						
Dans le coffret électrique						
Nom et coordonnées du technicien en charge de la						
maintenance					ш	Ш
Date de mise en service						
Fiche descriptive du fonctionnement de l'installation						
Copie du D.U.E.M.						
Courbes caractéristiques des circulateurs						
Marque, le type et le volume du fluide caloporteur						
Règles de sécurité relatives à la manipulation du liquide						
antigel et aux risques de brûlures						
Pression de la pompe primaire (mesures pressions						
d'aspiration et de refoulement) en régime stabilisé						
(absence de bruit découlement)						
Date de la fermeture des vannes des purgeurs et du						
réglage des vannes d'équilibrage. Joindre le rapport de					Ιп	
réglage précisant la position des vannes, leur débit et leur ΔΡ						
Pression de gonflage du vase d'expansion (systèmes						
sous pression)						
Cahier de suivi pré-rempli						
Odifier de Salvi pre-Tempii				l	ш	ш





6. Suivre et maintenir l'ouvrage





LE SUIVI DE PRODUCTION DES INSTALLATIONS SOLAIRES THERMIQUES COLLECTIVES

- Fiche pédagogique SOCOL sur le suivi
- Catalogue de produits et services disponibles sur le marché français
- Guide d'accompagnement dans la rédaction d'un cahier des charges de prestation de suivi

FICHE ADEME PAYS DE LA LOIRE : RELEVÉ DE FONCTIONNEMENT

Fiche Relevé de fonctionnement - ADEME Pays de la Loire

TABLEAUX DE BORD DE SUIVI

Tableau de bord de suivi simplifié SOCOL

Fiche SOCOL TIPE

FICHE ADEME PAYS DE LA LOIRE : TABLEAU DE BORD DE SUIVI

Fiche Tableau de bord de suivi - ADEME Pays de la Loire Suide à l'élaboration du tableau de bord Suivi

CONTRAT TYPE DE SUIVI SIMPLIFIÉ

Ce document à destination de la maîtrise d'ouvrage propose un modèle de contrat type simplifié regroupant les éléments essentiels de contractualisation pour le suivi d'une installation en solaire thermique collectif, entre le client et la société chargée du suivi. Il est complété par une notice à télécharger cidessous.

Contrat type de suivi simplifié Tell

Notice au contrat type de suivi simplifié Tell





Fiche SOCOL – le suivi

Choisir le bon niveau de suivi

Adapter le suivi à la taille de l'installation et aux attentes du maître d'ouvrage

L'objectif principal du recours au suivi de production de chaleur solaire collective est de réduire au maximum le temps de non ou moindre performance dans la vie de l'ouvrage.

On distingue trois niveaux de surveillance, 3 comprenant deux niveaux de suivi en complément de la fonctionnalité d'alerte en cas de disfonctionnement:

1 Alerte : être alerté si l'installation n'est pas en état de fonctionnement normal.

Détection d'un non fonctionnement, cette Certains dispositifs de suivi permettent d'intervenir alerte peut consister en un simple dispositif d'un sms et/ou d'un email à qui de droit). SOCOL recommande cette fonctionnalité a L'installation peut ainsi être remise en route d'installation.

2 Suivi simplifié : recevoir des bilans énergétiques mensuels

- a. Pour connaître la performance : valeur absolue de la chaleur solaire utile et de la productivité capteur
- b. Pour connaître la qualité de fonctionnement : comparaison avec la valeur théorique calculée dans les conditions d'usage

Le suivi simplifié peut le cas échéant être réalisé directement par le maître d'ouvrage, s'il dispose des compétences en interne. Il peut s'agir d'un suivi manuel (prévoir une collecte des index) ou d'un télé-suivi (prévoir des compteurs communicants).

Suivi détaillé : bénéficier de bilans énergétiques et disposer de données permettant d'établir un diagnostic à distance (causes du dysfonctionnement). Le suivi détaillé implique le transfert automatique de données (télé-suivi).

à distance sur la régulation. Cela peut permettre peu onéreux (voyant rouge, envoi automatique d'ajuster des paramètres de régulation ou de résoudre temporairement un problème.

minima, qui sera complétée par une prestation temporairement dans l'attente d'une intervention de suivi simplifié ou détaillé selon la taille de maintenance (pour ne pas tenir compte d'une sonde défectueuse et forcer une pompe de circulation par exemple).













Catalogue SOCOL – le suivi



1.1.7 - Mesure et suivi des installations solaire thermique collectif

SUIVI des installations solaires thermiques

L'objectif principal du recours à un suivi est de réduire la maintenance préventive et le temps de non performance

On peut distinguer 3 types de suivi des installations solaires thermiques qui répondent à 3 objectifs complémentaires

Certains outils répondent un seul des objectifs, d'autres à plusieurs

- 1- Etre alerté si l'installation n'est pas en état de fonctionnement normal (détection de non fonctionnement)
- 2- Faire des bilans énergétiques dans une logique de suivi simplifié
 - Pour connaître la performance valeur absolue de productivité capteur par exemple, directement liée à la performance économique
 - Pour connaître la qualité de fonctionnement comparaison avec une valeur théorique calculée dans les conditions d'usage
- 3- Disposer de données permettant d'établir un diagnostic (causes du dysfonctionnement) dans une logique de suivi détaillé

Dans les 3 cas peut se poser la question de disposer des données localement ou à distance ; et la réponse dépend de la taille des installations, de la présence d'un contrat de garantie...

4- Possibilité d'intervenir à distance sur la régulation

Dans certains cas cela peut permettre d'ajuster un parametre de configuration (mauvais delta T par exemple).

Cela peut permettre de résoudre temporairement un probleme (modification de la stratégie en cas de surchauffe : travailler en températures hautes par exemple)

Cela peut permettre d'identifier un probleme et de remettre en route temporairement, le temps de l'intervention, l'installation (exemple sonde défectueuse on peut forcer la pompe).

Code de couleurs dans les onglets :



ALERTE / ETAT DE FONCTIONNEMENT



SUIVI SIMPLIFIE / BILAN ENERGETIQUE







Objectifs

Connaître la performance et/ou la qualité de fonctionnement de l'installation Satisfaire à la demande des financeurs (Ademe, régions...)

Effet sur la maintenanc

Limite la maintenance préventive : on n'intervient que si la performance (Vs la qualité de fonctionnement) se dégrade

Information/alarme locale ou à distance ?

Locale sur petites installations : écran de compteurs d'énergie ou interface graphique régulateur/datalogger A distance : mail, SMS... éventuellement avec fichier joint type csv

Fréquence d'historisation

Mensuelle (hebdomadaire à envisager mais à étudier au préalable ?)

Exemples de donnée

exemples de données			
Nom	Sur quel schéma	Particularité	appareil nécessaire
énergie solaire utile (transférée par le soutirage)	CESC appoint séparé		compteur eau + 2 sondes, ou compteur énergie
énergie solaire utile transférée par un "bouclage solaire"	NEW-CESC-a	Avoir 2 index : -1 pour les valeurs positives (valorisation) -1 pour les valeurs négatives (contrôle de la fonction)	
Consommation d'eau	CESC - CESCAI		compteur d'eau
Appoint	CESC appoint intégré		compteur eau + 2 sondes, ou compteur énergie
Energie soutirée	CESC appoint intégré		
Bouclage	CESC appoint intégré avec bouclage		
Energie fournie par les capteurs	CESCI	Si c'est sur une eau glycolée, attention à la variation des caractéristiques physiques du fluide	compteur eau + 2 sondes, ou compteur énergie
énergie solaire utile transférée par une "pompe de transfert" entre stock solaire et appoint (parfois appelée pompe de décharge ou pompe de désurchauffe)	NEW-CESC-xx	Avoir 2 index : - 1 pour les valeurs positives (valorisation) - 1 pour les valeurs négatives (contrôle de la fonction)	



Guide d'accompagnement : cahier des charges



performante et durable

Édition février 2016

Le suivi des installations de chaleur solaire collective



Cahier des charges des trois fonctions disponibles



1. Mesures en continu

a) Objectif

Le principe de ce suivi est d'indiquer normal de fonctionnement; avec une possible.

Il s'agit d'une information qualitative, vérification et remise en état.

Attention : qui dit quitter l'état normal contrôlé et validé lors de l'étape comm

b) Matérie

Un point majeur de ce type de suivi est Cela a un impact fort dans le choix de plutôt sur de l'intelligence déportée et n

- 1^{ère} option utiliser la régulation d
 pour signaler un mesureur ou
- pour signaler un niveau de ter
- 2^{ème} option connecter à la régu disfonctionnement :
 - Débitmètre
 - Sondes de température
 - Pressostat
- 3^{ème} option utiliser l'automate de effectuer le même type de contrôle
- 4^{ème} option utiliser un disposit pour en déduire un dysfonctionne

c) En local ou à distance ?

Bien entendu, un voyant lumineux de mais dans la mesure où l'idée es dysfonctionnement, une alerte à distan semble le plus adapté.

Attention tout de même à prévoir de récurrence) une visite de l'installation détériorations qui ne se verront pas corrosion...)

2. Bilans énergétiques – Alerte niveau de pe fonctionnement

a) Objectif

SOCOL

Deux constats plaident pour l'intérêt de réaliser des bilans ét installations solaires thermiques :

- Un état apparent normal de fonctionnement n'est pas geperformance de l'installation qui, d'une part, peut être de petits dysfonctionnements non facilement contrôlables a part est fortement dépendant des conditions d'usage (ensc
- Estimer l'énergie économisée par une installation solaire précisément sa rentabilité

Attention, il n'est pas possible de mesurer directement l'éne

Ce que l'on mesure en général, ou estime dans certains cas (v Solaire Utile, c'est-à-dire toute l'énergie transmise par l'enser (stockage compris – bouclage compris pour un CESCI ou ul conventionnelle d'ECS; que ce transfert d'énergie se fasse via sanitaire, ou une pompe entre 2 ballons, etc...

On peut en déduire l'énergie économisée, qui est l'énergie rendements de stockage et de génération de l'appoint.

Il y a deux usages habituels de cette mesure d'énergie solaire

- soit de manière absolue et généralement annuelle et rame quantifie la performance de l'installation. Le Fonds Chaleu traitement, avec des seuils minimum d'énergie solaire atteindre selon la zone géographique de l'installation.
- soit de manière relative, et généralement mensuelle, en calculée théorique. Cela quantifie alors le fonctionne performance est-elle celle qu'on devrait avoir dan (ensoleillement et puisage) qui ne sont pas forcément cell

b) Matérie

Edition - Février 2016

En annexe 1 est présenté le matériel minimal pour mesurer utile, ainsi que le volume et l'énergie soutirée, grandeurs néces pour comparaison.

A ce matériel peut s'ajouter, pour améliorer la précision des bila

 Un comptage énergétique direct du besoin en appoin l'utilisation de compteurs d'énergie, cela suppose un coûteux, Dans le cas d'une intégration de l'énergie par un de température supplémentaire est nécessaire; mais c'et un coût...



Eau chaude sanitaire solaire collective

3. Enregistrement de données - Aide au diagnostic

a) Objectif

Le but de ce type de suivi est de disposer de données détaillées, à pas de temps assez fin (de l'ordre de la minute ou de la dizaine de minutes) pour limiter le temps de non performance des installations: la lecture de ces données, notamment sous forme de courbes, par un spécialiste du solaire permet de localiser le défaut avec précision.

b) Matérie

Les données à stocker ne sont pas figées ; elles peuvent être celles de la régulation de base, mais aussi de l'instrumentation mise en place pour une alerte de dysfonctionnement ou encore celles utilisées pour le comptage énergétique.

Une mesure de l'irradiation facilitera toujours l'analyse : les phénomènes observés dépendent bien entendu de l'ensoleillement en premier lieu.

Que la sauvegarde des données soit locale ou à distance, il est nécessaire de veiller à la plus grande universalité : des fichiers au format texte ou csv seront pour cela le plus adanté

Une présentation automatique des données sous forme de courbe est clairement un plus pour l'analyse.

Pour des questions de coût on privilégiera un matériel unique qui assure la régulation et cette fonction (et pourquoi pas les autres fonctions de suivis).

c) En local ou à distance ?

L'intérêt d'un accès à distance aux données détaillées est particulièrement intéressant si le système permet également une intervention à distance : modification de la régulation, forcage d'un actionneur...

www.solaire-collectif.fr Linked in SOCOL



Edition - Février 2016



Autres outils SOCOL

Tableaux de bord de suivi simplifié



Tableau de bord de suivi simpli installation solaire thermique co









Eau chaude sanitaire solaire collective Tableau de bord de suivi simplifié

Fiche d'identité de l'installation

Objet/ Nom :

Année de suivi	
Adresse de l'installation	
Date de mise en service	
Date du début de suivi	
Surface de capteurs (m²)	
Volume ballon stockage (litres)	

Coordonné

	Nom	Pré
Maitre d'ouvrage		
Bureau d'étude		
Installateur		
Exploitant		
Bureau de suivi		
Correspondant ADEME		

Présence d'une contrat de maintenance ?

Présence d'une contrat d'un contrat de G



Eau chaude sanitaire solaire collectiv Tableau de bord de sulvi simplifié

Relevés effectués au cours de l'année :

Mois	Date du relevé	Volum	e d'ECS		Energie solaire utile			Energie d'appoint	
		Consommé réel (vecs-m²)	Consommé prévisionnel (m [*])	Ecart %	QSTU réel (kWh)	Prévision- nelle (kWh)	Ecart %	Energie sortie ballon (QSBI) (kWh)	Consomma- tion énergie d'appoint (Qapp)
Total		<u> </u>							
(= total ar	Productivité moyenne annuelle (= total annuel énergie solaire utile / surface capteurs)								

En présence d'une installation à appoint séparé, renseigner les colonnes «volumes d'ECS» et «Energie solaire utile». La 3 ^{ème} colonne «Energie d'appoint» concerne les installations collectives centralisées à appoint intégré.

La production solaire utile est calculée en valeur d'énergie utile à la sortie du ballon solaire (et non du productible « brut » relevé en sortie capteurs solaires). Pour rappel, la productivité solaire utile minimale à atteindre pour une installation est de :

- 350 kWh utile/m² de capteur solaire (Nord)
- 400 kWh utile/m2 de capteur solaire (Sud)
- 450 kWh utile/m² de capteur solaire (Méditerranée)
- Il est cependant tout à fait possible et préférable de rechercher à atteindre des valeurs de productivité solaire utile supérieures (500 / 550 / 600 kWh utile m² de capteur solaire).

Si la productivité moyenne annuelle calculée ci-dessus est inferieure à celle considérée par la zone géographique concernée, il est conseillé au maître d'ouvrage de se rapprocher de son installateur ou de son exploitant afin de vérifier le bon état de fonctionnement de l'installation.



Tableau de suivi permettant de consigner les relevés de comptage effectués manuellement sur une installation solaire thermique collective



Autres outils SOCOL

Contrat type de suivi simplifié

CONTRAT TYPE DE SUIVI SIMPLIFIE

INSTALLATION SOLAIRE THERMIQUE POUR PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE

Concerne la (ou les) installation(s) solaire(s) sise :

Entre les soussignés :

Représenté par

Agissant en qualité de

Ci-après désigné par "CLIENT"

Et:

Représenté par :

Agissant en qualité de :

Ci-après désigné par "SUIVEUR"

Il a été convenu ce qui suit

A- CLAUSES ADMINISTRATIVES

1. PRINCIPES GENERAUX

Le contrat de suivi simplifié est un contrat par lequel le suiveur s'engage envers le client à faire un suivi simplifié de la production solaire utile de l'installation solaire thermique.

Ce type de contrat de suivi doit permettre de porter à la connaissance du client les performances et le contrôle de bon fonctionnement de son installation solaire.

2. PIECES CONTRACTUELLES

Les pièces constitutives du contrat comprennent par ordre de priorité décroissant

- le présent document et ses annexes ;
- le CCTP et ses annexes.

3. DUREE DU CONTRAT

Ce contrat est établi pour une durée de ans au total. Le coût annuel de la prestation de suivi sur leguel s'engage le suiveur est pris en compte pour les

Durant les deux mois précédant l'échéance, normale ou prématurée du contrat, le suiveur sera tenu de fournir tous les renseignements nécessaires à la reprise du suivi par une autre entreprise ou le client

4. PRISE D'EFFET

Le présent contrat prendra effet immédiatement après la réception de l'ouvrage, en date du 1 1 .

5. PRIX DE REGLEMENT

Le présent contrat est conclu entre les parties pour un prix de

€ HT/an.

Les prix seront réputés tenir compte des impôts et taxes en vigueur au moment de la signature du contrat. La T.V.A. sera facturée selon les conditions légales en vigueur. La période de facturation va du / / d'une année jusqu'au

de l'année suivante.

Les prestations pour le suivi simplifié de l'installation seront réglées à prix forfaitaire annuel

et révisées tous les ans conformément aux dispositions de l'article A.7 ci-après.

6. AJUSTEMENT DES PRIX - REVISION

Le prix du présent contrat est révisable par application d'une formule représentative de l'évolution du coût de la prestation.

Il est réputé établi sur la base des conditions économiques du mois qui précède le mois de remise des offres.

Ce mois est appelé "Mois zéro" (Mo).

Contrat type de suivi pour installation solaire thermique





Restez connectés!



Rejoignez la communauté SOCOL

REJOINDRE SOCOL

Entreprise *	Niveau d'implication dans SOCOL
	Membre
Nom *	Catégorie
	Maitre d'ouvrage
Prénom	Email *
Fonction	Votre message



Accès libre et gratuit : www.solaire-collectif.fr





Inscriptions ouvertes!





http://www.etats-generauxchaleur-solaire.fr/

Déjà plus de 250 inscrits!

Une co-organisation









Participez en ligne gratuitement



- Intervenants et animateur en présentiel, participants en ligne
- **Tables-rondes retransmises** en direct sur la chaîne YouTube d'Enerplan
- Plateforme de rendez-vous professionnels

#EGCS21



9h > 12h45 Conférence plénière

Détailler le positionnement marché et réglementaire, un an après le début de la crise sanitaire et à l'aube de la nouvelle Réglementation Environnementale des bâtiments neuf, aux niveaux international, national et régional

14h > 16h45 Conférences thématiques

Permettre à tous les acteurs d'approfondir leurs connaissances :

- les nouveautés du Fonds Chaleur ADEME
- Le système solaire combiné et le panneau hybride PV-Th

BONUS

En parallèle de cette journée, **DEUX CONFÉRENCES THÉMATIQUES** proposées sur GoToWebinar pour un public désireux de (re)découvrir les bases du solaire thermique :

14h > 15h15 Les bases du solaire thermique, les acteurs, les outils

15h30 > 16h45 Le stockage de la chaleur solaire collective





L'accompagnement des projets



L'accompagnement des projets par l'ADEME







Liberté Égalité Fraternité



Le dispositif Fonds Chaleur





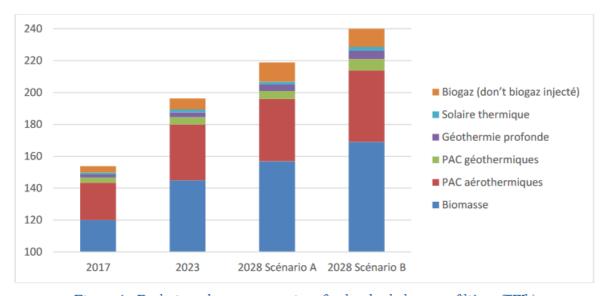
Fonds Chaleur – Contexte

Chaleur = 42% de la consommation énergétique Française, 21% de cette chaleur est renouvelable aujourd'hui

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, définie des objectifs nationaux :

- Réduire les émissions de GES de 40% entre 1990 et 2030 et les diviser par 4 entre 1990 et 2050
- Augmenter la part des énergies renouvelables, qui était de près de 15% en 2014 :
 - à 23 % de la consommation finale brute d'énergie en 2020
 - à 32 % de cette consommation en 2030.
- En 2030, les EnR = 40 % de la production d'électricité, **38 % de la consommation finale de chaleur**, 15 % de la consommation finale de carburant et 10 % de la consommation de gaz.
- Multiplier par 5 la quantité de chaleur EnR&R distribuée par les réseaux de chaleur

La PPE fixe pour 2023 et 2028 des objectifs de consommation de chaleur renouvelable, pour être en capacité d'atteindre les objectifs 2030 :



<u>Figure 4</u>: Evolutions des consommations finales de chaleur par filières (TWh)





Fonds Chaleur – Objectifs

Outil majeur pour le développement de la chaleur renouvelable mis en œuvre en 2009

Principaux objectifs:

- 1) Répondre aux objectifs ambitieux du développement de la chaleur renouvelable et de réduction de GES
- 2) Soutenir le développement de la production de chaleur issue de ressources renouvelables. Ces aides financières permettent à la chaleur renouvelable d'être compétitive par rapport à celle produite à partir d'énergies conventionnelles fossiles
- 3) Favoriser l'emploi et l'investissement dans ces différents secteurs d'activité par la mobilisation des entreprises, des collectivités et des acteurs professionnels de la filière « chaleur renouvelable »
- Quels sites sont concernés ?
 - Sites industriels, agricoles, tertiaires...

Pour 2021, le Fonds Chaleur est doté d'un budget de 350M€

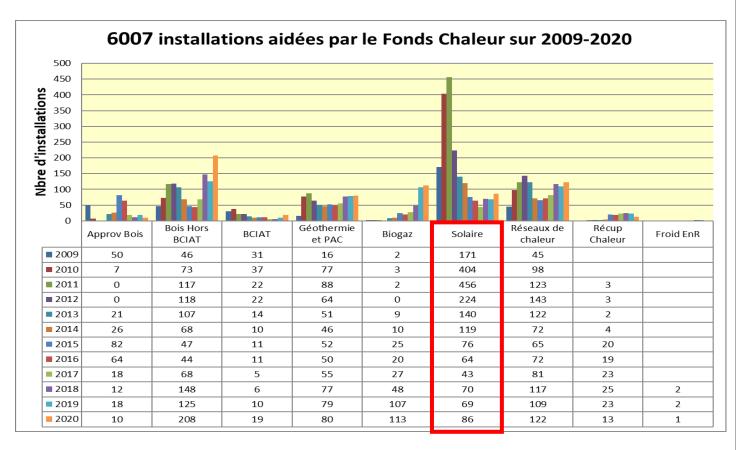


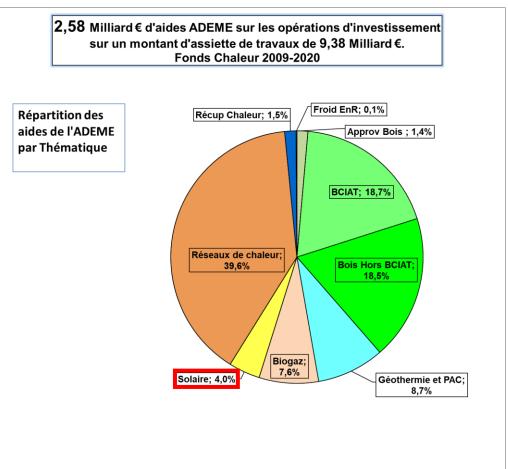
- Solaire Thermique
- Chaleur Fatale
- Méthanisation
- Géothermie
- Biomasse





Fonds Chaleur – Historique



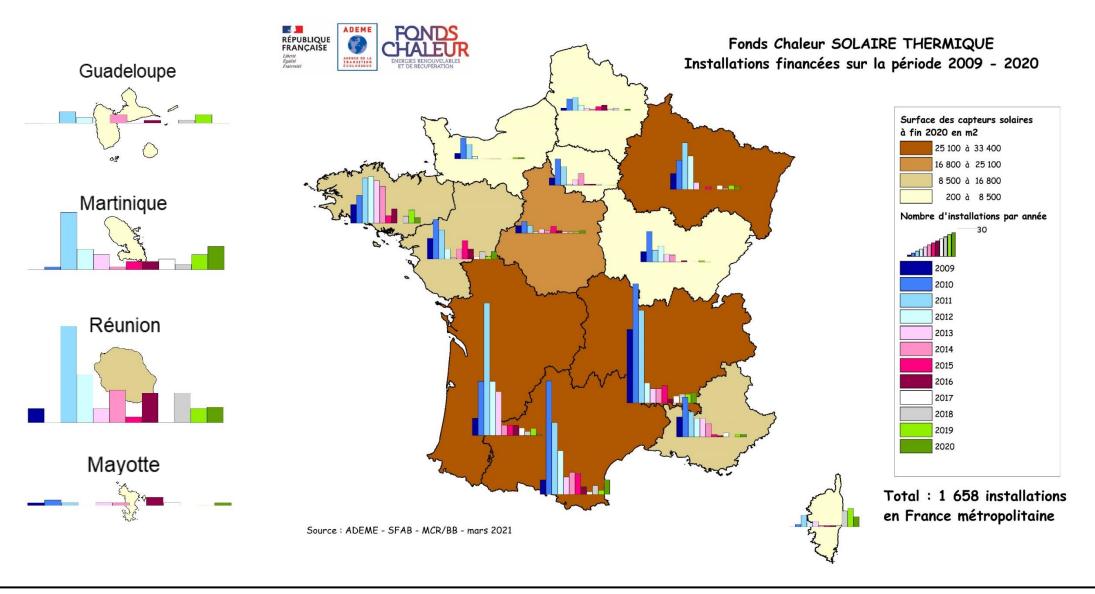


- 1922 installations solaire thermique
- RT 2012 : Le ST n'est plus nécessaire sur bâtiments neufs





Fonds Chaleur – Historique







Fonds Chaleur – Fonctionnement

- 1) Soutien à l'animation et relais de terrain pour initier des projets
- 2) Aides à la décision (diagnostics, études d'accompagnement de projets, schéma directeur réseaux de chaleur, AMO...)
- 3) Aide à l'investissement
- Installations de production de chaleur renouvelable collective ou industrielle (biomasse, géothermie profonde ou avec PAC, solaire, chaleur de récupération UIOM et process, méthanisation)
- Créations et extensions de réseaux de chaleur vertueux
 - 1- Appels à projets régionaux ou gré à gré en Direction Régionale ADEME
 - 2- Appel à projets nationaux
 - -> AAP Grande Surface Solaire

https://agirpourlatransition.ademe.fr/



www.ademe.fr/fondschaleur





Fonds Chaleur – Aide à la décision

Aide à la décision : diagnostics, études d'accompagnement de projets

	Intensité ma	ximale de l'aid	le ADEME			
	Bénéficiaires dans le cadre d'une activité			Bénéficiaires	Plafond	de
	économique			dans le cadre		ue
	Petite	Moyenne	Grande	d'une activité	l'assiette	
	Entreprise	Entreprise	Entreprise	non économique		
Etudes de					50 000 €	
diagnostic					30 000 €	
Etudes	70 %	60 %	50 %	70 %		
d'accompagnement					100 000 €	
de projet						

petite entreprise : < 50 personnes et son chiffre d'affaires ou son bilan n'excède pas 10 millions d'euros

moyenne entreprise : < 250 personnes et son chiffre d'affaires n'excède pas 50 millions d'euros ou son bilan n'excède pas 43 millions d'euros

grande entreprise: > 250 personnes





Fonds Chaleur – Investissement (2021)

Opérations éligibles :

Les opérations solaires thermiques éligibles au Fonds Chaleur sont les opérations utilisant des capteurs solaires thermiques à circulation de liquides pour la **production d'eau chaude collective** en métropole à destination de **logements collectifs, des secteurs Tertiaire, Industrie et Agriculture** ainsi que des opérations couplées à des **Réseaux de Chaleur**.

Conditions d'éligibilité :

- Réalisation d'une étude préalable par un BE RGE ou équivalent (20,14 / 17,17)
- Respects des exigences sur le dimensionnement et les équipements de production
- Obtention d'un niveau de productivité minimum par région géographique
- Respect des exigences de suivi des performances et de maintenance (Mise en service dynamique)

Modalités de calcul de l'aide :

- L'aide sera déterminée par forfait pour les opérations dont la surface est comprise entre 25 m² et 500 m² de capteurs solaires
- L'aide sera déterminée par analyse économique pour les opérations dédiées ≥ 500 m² et les installations solaires thermique couplées à un réseau de chaleur de surface < 1500 m².

Si bâtiment neuf : CEP < CEPmax-15 %

Recommandations: site SOCOL: https://www.solaire-collectif.fr/



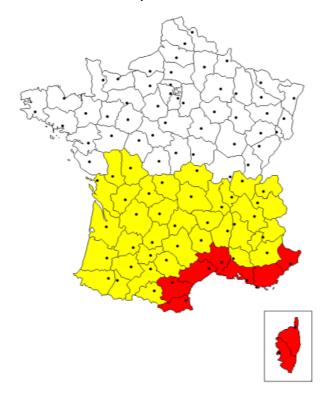


Fonds Chaleur – Financement (2021)

Aide forfaitaire à l'investissement (égale à 25 m² et inférieure à 50m²)

- Simplification du calcul forfait passant de 9 à 3 montants en métropole
- Simplification des seuils : taille + production → taille uniquement
- Pas d'évolution des Volets Techniques

Zone Géographique	Aide forfaitaire [€/MWh solaire utile] sur 20 ans	Productivité ESU <u>minimum</u> [kWh utile/m².an]
Nord	50	> 350
Sud	45	> 400
Méditerranée	40	> 450



Les Nouveautés : Intégration des systèmes solaires combinés (SSC) et des PAC solaires

Rappel : Depuis 2020, intégration d'une installation ST participant au réchauffage du bouclage sanitaire





Fonds Chaleur – Solaire thermique

Articulation Fonds Chaleur CEE:

La grille ci-dessous présente l'articulation possible entre les aides Fonds Chaleur aux installations de production de chaleur solaire thermique et le dispositif des Certificats d'Economie d'Energie (CEE).

Typologie projet	Critère	Type d'aide Fonds Chaleur	CEE Fiche standardisée ou opération spécifique	Critère cible CEE	Articulation Fonds Chaleur / CEE
Résidentiel collectif Tertiaire	25 m² < Surface capteurs < 500 m²	Forfait	BAR-TH-102 BAT-TH-111	Voir fiche CEE	Aide ADEME uniquement
Industrie Agricole	25 m² < Surface capteurs < 500 m²	Forfait	1	1	Aide ADEME uniquement
Résidentiel collectif Tertiaire	Surface capteurs ≥ 500 m²	Analyse économique	BAR-TH-102 BAT-TH-111	Voir fiche CEE	Articulation possible
Industrie Agricole	Surface capteurs ≥ 500 m²	AAP GIST	Opération spécifique	1	Articulation possible
Réseau de chaleur	Surface capteurs ≥ 500 m²	Analyse économique / AAP GIST	Pas de CEE possible sur l'unité de production solaire. CEE en revanche possible sur le volet "raccordement bâtiment un réseau de chaleur" (fiche BAR-TH 137 et fiche BAR-TH 127)		

EnR&R = Energie Renouvelables et de Récupération





Fonds Chaleur - Solaire Thermique - 2021

SSC

Installation < 250 m²: Forfaits</p>

Aide forfaitaire en €/MWh solaire utile (calculée sur 20 ans)	<u>Bâtiment(s)</u> <u>NEUF(S)</u>	<u>Bâtiment(s)</u> <u>EXISTANT(S)</u>
Zone géographique	(T _i)	(T' _i)
Nord	45	85
Sud	40	75
Med.	30	60

 Installation > 250 m² et <= 500 m² : redirection vers l'AAP Grandes installations solaires thermiques de production d'eau chaude : https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210326/aap-gist2021-52

PAC solaire

Eligible dés cette année.

Groupe de travail ADEME/SOCOL prévu prochainement pour mettre en place les conditions d'éligibilité.





Fonds Chaleur – Montage du projet

6 étapes clés de la conception de projet de qualité



- Choisir un système de production ou de récupération adapté aux besoins et au contexte
- Définir un plan d'approvisionnement visant quantité et qualité
- Bien dimensionner le projet d'un point de vue thermique et avec des équipements adaptés ;
- Réaliser son analyse économique et financière ;
- \$\Delta \text{Évaluer son impact environnemental et social.}
- S'entourer de professionnels formés et qualifiés (RGE, SOCOL Exploitants)





Fonds Chaleur – Conseil / Accompagnement







Liberté Égalité Fraternité



MERCI POUR VOTRE ATTENTION





Fonds Chaleur – Montage du projet

Principaux éléments attendus dossier de demande d'aide

- 1. Contexte du projet (montage juridique, historique de la situation existante, ...)
- 2. Actions et études de faisabilité réalisées pour le montage du projet (schéma directeur...)
- 3. Démarche d'économie d'énergie et description des besoins thermiques
- 4. Bilan énergétique avant et après opération
- 5. Dimensionnement de l'installation de production EnR&R et du réseau de chaleur
- 6. Descriptif technique de l'installation et de ses performances
- 7. Impact environnemental (qualité air, cendres ...)
- 8. Planning du projet
- 9. Coûts d'investissement et d'exploitation

Dossier de demande simplifié pour les projets « Forfait »

Nouveaux formats de dossiers de demande d'aide pour 2021 plateforme « AGIR »

https://agirpourlatransition.ademe.fr/



CGU | Mentions légales | Politique d'accessibilité | Portail de signalement | Protection des données personnell





Retours d'expérience pratiques en solaire thermique

Ingénieur pôle solaire thermique TECSOL

nicolas.peiffer@tecsol.fr











Notre BET en 3 mots..





Premier bureau d'étude français spécialisé en énergie solaire

35 collaborateurs dans 8 implantations régionales

Siège : Perpignan – Agences Métropole et La Réunion

1 filiale: Guadeloupe-Martinique-Guyane



Activités principales

- Maitrise d'Œuvre de projets solaires pour clients publics et privés
- Assistance AMO technique et juridique
- Audits d'installations existantes
- Télésuivi photovoltaïque et solaire thermique
- Formation
- Innovation et R&D













Notre vision générale du solaire thermique en 2021

- UN POTENTIEL ÉNORME SI LA CONFIANCE REVIENT
- L'OBLIGATION DE SIMPLICITE POUR LA PÉRENNITE
- AVANT TOUT, LA PRODUCTION D'EAU CHAUDE!
- UN ENGAGEMENT SUR LES PERFORMANCES DES ACTEURS

La preuve par l'exemple... ou plutôt les exemples!







3 applications, 4 projets



Hôtellerie

Logements collectifs

Hôpital / Maison de retraite

Hôtel Plaza Futuroscope Poitiers 2016 Réhabilitation de l'installation de la résidence Saint-Martin Villenave d'Ornon 2019 Réhabilitation de l'installation de l'hôpital X. ARNOZAN – USLD Henri Choussat Pessac 2019

EHPAD LLEVANTINE – Alenya 2017

Quatre maîtres d'ouvrages motivés et « éclairés »















3 applications, 4 projets



Hôtellerie

Logements collectifs

Hôpital / Maison de retraite

CESC classique autovidange



-> CPE solaire

Trois configurations techniques éprouvées

CESCI Parapluie

Audit/réhabilitation

CESC Eau technique autovidange

Audit/réhabilitation

Aide ADEME (Fonds Chaleur)







TECSO

Hôtellerie

CESC classique autovidange

160m² VITOSOL 100-FM SV1F

9 m³ en 3 ballons solaires de 3000 L

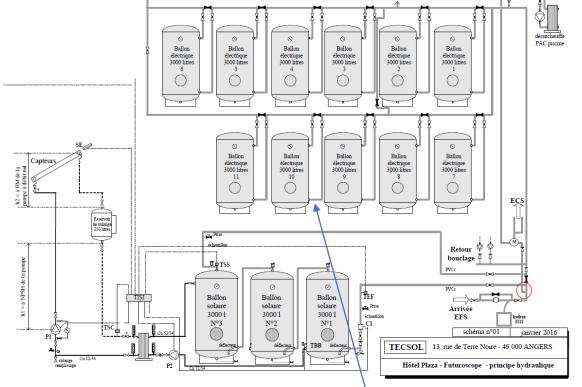
Coût : Travaux 140 k€ + MO 13,5 k€

Aide: 63%

Prévisionnel performances :

93 MWh solaire/an

taux de couverture annuel 45,9% productivité annuelle 570 kWh/m²



Appoint électrique de 33m3 ... car la zone n'est pas desservie par le gaz naturel!







Hôtellerie

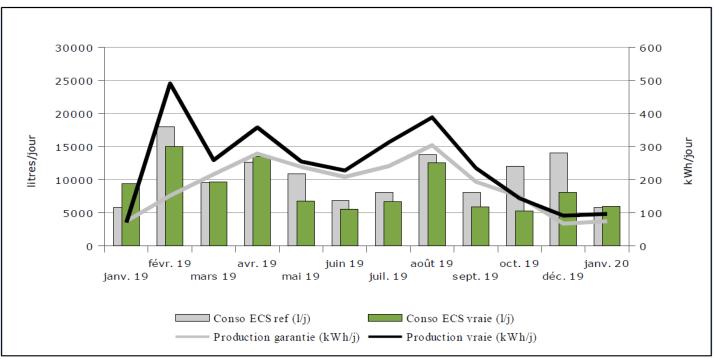


- Consommation inférieure de 17% à la référence (fréquentation inférieure à la moyenne en 2019)
- Production solaire supérieure de 32% à la référence
- Productivité de 542 kWh/m²

CPE Solaire OK!!



Performances mesurées en 2019









Logements collectifs

Audit/réhabilitation CESCI sous pression en parapluie

6 installations et 100 logements

170 m² capteurs plans 18 200 litres en 100 ballons

6 installations CESCI:

Bat1 ABC

23 capteurs de 2,3m² alimentant 30 appartements : 13 T3 (ballons de 150 litres) et 17 T4-T5 (ballons de 200 litres)

Bat1 DE

23 capteurs de 2,3m² alimentant 30 appartements : 13 T3 (ballons de 150 litres) et 17 T4-T5 (ballons de 200 litres)

Bat 3

7 capteurs de 2,3m² alimentant 10 appartements : 5 T3 (ballons de 150 litres) et 5 T4 (ballons de 200 litres)

Bat 4

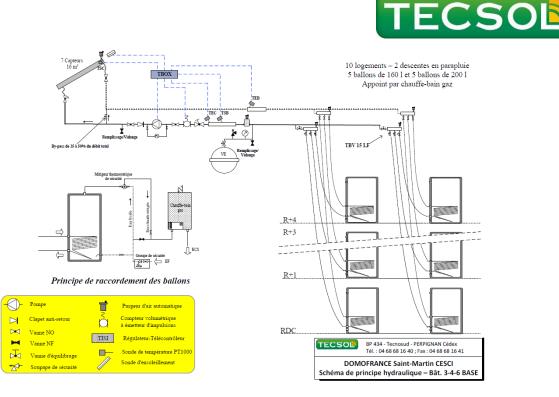
7 capteurs de 2,3m² alimentant 10 appartements : 5 T3 (ballons de 150 litres) et 5 T4 (ballons de 200 litres)

Bat 5

7 capteurs de 2,3m² alimentant 10 appartements : 10 T4-T5 (ballons de 200 litres)

Bat 6

7 capteurs de 2,3m² alimentant 10 appartements : 10 T4-T5 (ballons de 200 litres)



Coût: 360 k€ dont 28% aides ADEME

...mais opération **expérimentale** de **rénovation**!



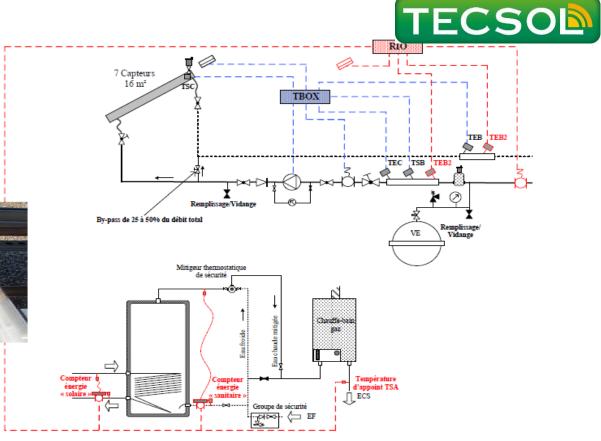




Logements collectifs







Principe de raccordement des ballons







Logements collectifs

Performances réelles :

Tableau de suivi

		D4D (4)	B1B	545		_,		
In	stallations	B1B (*)	corrigé	B1E	B3	B4	B 5	B6
Année	Mois			В	esoin thermiqu	ie		
Annec	WIOIS			_ E	CS (Qecs) [kW	/h]		
	Mars	2 732	2 732	2 948	914	1 110	983	1 085
	Avril	5 514	5 514	4 860	1 036	1 843	1 735	1 581
	Mai	9 718	6 803	4 670	1 361	1 673	1 647	1 409
	Juin	9 136	6 395	4 054	1 230	1 470	1 431	1 248
2047	Juillet	6 488	4 542	3 691	1 138	1 300	1 322	1 133
2017	Août	5 666	3 966	4 515	1 384	1 680	1 583	1 447
	Septembre	5 888	4 122	3 465	1 082	1 245	1 277	1 156
	Octobre	6 806	4 764	3 634	1 145	1 220	1 333	1 256
	Novembre	6 284	4 399	2 699	850	826	1 000	956
	Décembre	2 595	1 817	1 107	343	344	420	393
2040	Janvier	2 358	1 651	1 032	309	346	368	349
2018	Février	3 591	2 514	1 824	581	582	683	667
	TOTAUX	66 776	49 217	38 499	11 373	13 639	13 782	12 680
	li-	52,9	52,9	52,9	16,1	16,1	16,1	16,1
		1 262	930	728	706	847	856	78 s

TECSO

818 kWh/m².an*

* Bilan sur circuit primaire









Hôpital

Audit/réhabilitation CESC Eau technique en autovidange

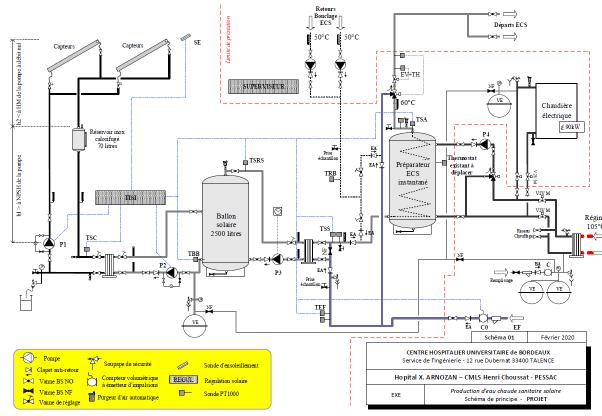
56 m² VITOSOL 100-F SV1A 1 ballon solaire de 2 500 litres

Coût : 70 k€ HT travaux + 5k€ MO Aides ADEME 50%

Prévisionnel performances :

31 MWh solaire/an taux de couverture annuel 56% productivité annuelle 560 kWh/m²







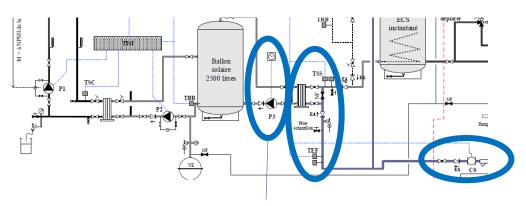




Hôpital









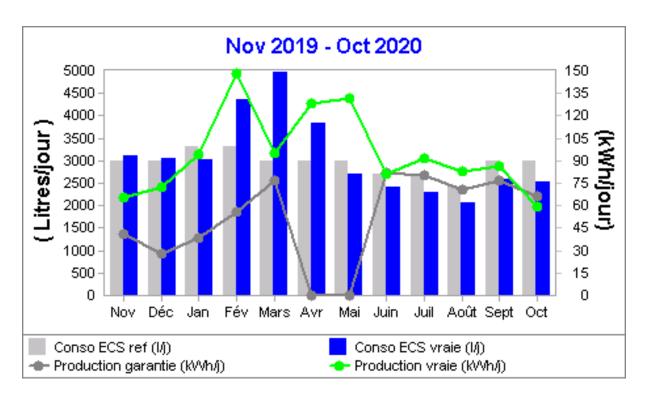






Hôpital





Performances réelles: Consommation 16% en-dessous de la référence Production solaire supérieure à la référence

L'installation fonctionne de manière correcte





3

TECSO

Maison de retraite

Près de Perpignan (Alenya)

28 m² DIETRISOL 250 H En autovidange et eau technique.

1 ballon solaire de 1 500 litres

Coût : 34,7 k€ HT travaux + 5k€ MO

Aide: 56% ADEME + Région Occitanie

Economies annuelles 2100€ Temps de retour sur investissement 7 ans

Type de contrat : GRS avec suivi détaillé Tecsol











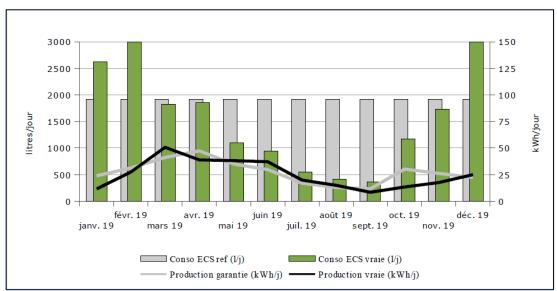
Maison de retraite

Bilan du suivi en 2019

Diagnostic d'un problème sur un mitigeur thermostatique sur la boucle solaire (télésuivi détaillé)











Retour d'expérience : EHPAD



Résidence La Llevantina à Alénya (66)

- √ 77 lits
- ✓ 28 m² de capteurs
- √ 1 500 l stockage solaire
- ✓ Système en eau technique
- ✓ Couvre 54% des besoins















Taille et complexité des installations



Service	Télésuivi détaillé Tecsol Analytics	Télésuivi simplifié Tecsol NRJ	Tecsol-One TH
Equipements	Tisi, Resol, et routeur 4G	Kit Tecsol NRJ (compteur communicant)	Tecsol-One Sigfox
Pas de temps de mesure	10 minutes	Journalier	2h
Envoi bilans mensuels	✓	✓	✓
Rapport bilan énergie	✓	✓	*
Analyse journalière	✓	*	À j+1
Alertes	Précises	*	Sommaires
Coût de l'abonnement (à partir de [€HT/an /installation])	480€HT*	220€HT*	45€HT*

*Pour plus de renseignements, nous contacter à l'adresse suivigrs@tecsol.fr







Audit/Réhabilitations solaires



Procédure d'accompagnement par l'ADEME pour remettre en selle des installations solaires thermiques en difficultés

Installation éligible de 25 m² minimum et 20 ans d'ancienneté maximum.

Régions éligibles <u>actuellement</u> : AURA, Bretagne, Centre-Val de Loire, Hauts-de-France, La Réunion, Nouvelle-Aquitaine, **Occitanie**, Pays de la Loire

La possibilité de faire des duos BET/Installateur et BET/Exploitants

Une assiette de 20 k€ de budget total pour 50% d'aide

Une vraie opportunité complémentaire pour « redonner » envie de faire du solaire thermique !

Lien vers page ADEME











Merci pour votre attention

Nicolas Peiffer Ingénieur pôle solaire thermique TECSOL

nicolas.peiffer@tecsol.fr





